

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 31 MAI 2017

DELIBERATION N°2017-18

OBJET : Création de postes / mise à jour du tableau des effectifs

Ont participé à la présente délibération :

COLLÈGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, CLEMENT, CARON-JOURDA, KARSENTI, Mmes DESMETRE, AMIEL, MM. TENE, LAVAL, Mme BRUNET, M. RASPEAU.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Mme ROQUABERT, M. CADAS.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mme VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

Contenu délibération :

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 ;

Le Président indique que le service prévention et conditions de travail doit faire face à une augmentation constante des demandes d'étude et analyse globale des pratiques professionnelles et qu'il convient pour cela de renforcer le service avec la création d'un poste d'attaché territorial.

Le Président informe l'assemblée qu'afin de permettre les nominations des agents du centre de gestion au titre des avancements de grade au choix, il convient d'envisager la création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe, de deux postes de rédacteurs principaux de 2^{ème} classe, d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de mettre à jour le tableau des effectifs et de créer les postes à temps complet suivants :

- un poste d'attaché ;
- un poste de technicien principal de 2^{ème} classe ;
- deux postes de rédacteurs principaux de 2^{ème} classe ;
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Le tableau des effectifs est en conséquence modifié et annexé à la présente délibération.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait à Labège,
Le 31 Mai 2017

Le Président,

Pierre IZARD

TABLEAU DES EFFECTIFS

<i>GRADES</i>	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non complet	Dont contractuels
TITULAIRES				
CATEGORIE A				
Directeur général des services	1	1	0	0
Directeur	2	2	0	0
Attaché principal	2	1	0	0
Attaché	14	11	0	2
Ingénieur principal	2	2	0	0
Ingénieur	1	0	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	1	1	0	0
Médecins territoriaux hors classe	6	3	0	1
Médecins territoriaux 1 ^{ère} classe	10	7	0	1
Médecins territoriaux 2 ^{ème} classe	6	2	0	1
Infirmier en soins généraux hors classe	1	0	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	3	1	0	0
CATEGORIE B				
Assistant de cons ^o du patrimoine ppal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	6	4	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	4	2	0	0
Rédacteur	8	7	0	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	2	2	0	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3	2	0	0
Technicien	5	2	0	0
CATEGORIE C				
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	3	3	0	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	33	32	0	0
Adjoint administratif	15	12	1	2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Adjoint technique	3	2	0	0
TOTAL	133	101	1	7